

Grenoble, le 18 septembre 2018

A L'OCCASION DE LA SEMAINE EUROPEENNE DE LA MOBILITE, LE DEPARTEMENT PRESENTE SES ENGAGEMENTS

A l'occasion de la semaine européenne de la mobilité qui se déroule du 16 au 22 septembre, le Département a présenté les grands axes de sa politique dans ce domaine lors d'une conférence de presse animée par Jean-Pierre Barbier, Président du Département, et Jean-Claude Peyrin, Vice-Président en charge des Transports et de la Mobilité.

La mobilité en Isère, des enjeux de taille

Face à une densité variable selon les territoires (le Nord Isère accueille 25 000 nouveaux habitants par an) et afin de débloquent des zones congestionnées (notamment le verrou grenoblois), le Département développe des offres de transports adaptées aux nouvelles pratiques des Isérois (transports en commun, autopartage, covoiturage, ...). Il est également moteur sur deux projets phares : le déblocage du dossier de l'A480 et le renforcement de la ligne ferroviaire Lyon-Grenoble.

Il veut également, mettre en œuvre une écologie pragmatique, soucieuse des réalités du quotidien. En effet, les pics de pollution augmentent en Isère et la majorité départementale veut agir pour la santé des Isérois en prenant sa part dans la lutte contre le changement climatique.

La majorité active depuis le début de son mandat

Depuis 2015, le Département adapte son réseau pour le rendre plus performant et plus respectueux de l'environnement. Il a notamment, rétabli la gratuité totale des transports scolaires sur le réseau Transisère, mesure qui se veut à la fois écologique et économique puisqu'elle permet aux familles d'économiser jusqu'à 231 € par jour et par enfant.

De plus, cette gratuité a été étendue à l'ensemble des usagers des transports en commun lors des pics de pollution. Le Département préfère l'écologie incitative à l'écologie punitive. Cette dernière, avec la hausse déraisonnée du prix des carburants, menace le pouvoir d'achat des familles dépendantes à l'automobile, en particulier dans les zones rurales.

Il s'engage aussi sur les modes de déplacements alternatifs pour les trajets du quotidien en encourageant par exemple le covoiturage sur les trajets courts. Pour cela, il investit dans la construction de parking relais comme à Saint-Egrève ou à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs et est chef de file pour le développement en Isère de la plateforme régionale de covoiturage Mov'Ici. Il développe aussi l'autopartage via la plateforme Auto'p.

Le Département garde le cap pour accompagner les évolutions des habitudes de transport

Afin d'accompagner les Isérois dans leur volonté de s'adapter aux nouveaux modes de transport, le Département annonce la lancée de plusieurs projets :

- Construction de parking relais pour le covoiturage.
- Pôle d'échanges autoroutiers en entrée d'agglomération pour décharger ces zones.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Télécentres urbains pour limiter le besoin de mobilité des usagers.
- Lancement de l'application Illicov pour favoriser le covoiturage sur des lignes spécifiques.
- Augmentation de la part accordée à l'environnement dans les prochains marchés de transport.
- Lancement de la plateforme Libravoo pour récompenser les comportements vertueux des usagers.

« Le Département a un rôle très important à jouer dans la mobilité en Isère. Nous voulons nous saisir de cette opportunité pour développer et accompagner les nouveaux usages, afin d'améliorer la fluidité sur nos routes tout en diminuant l'impact écologique des déplacements. » explique Jean-Pierre Barbier, Président du Département.

« Nous mettons à disposition des Isérois un très large panel de moyens pour se déplacer de manière réfléchie mais nous ne voulons pas le leur imposer. Il ne tient qu'à eux de s'en saisir et de les faire évoluer à nos côtés » ajoute Jean-Claude Peyrin, Vice-Président en charge des Transports et de la Mobilité.